

Procès verbal de l'Assemblée générale de l'AEESDIRO

12 septembre 2002

Présences

- Jean-François Gagné (président)
- Éric Lesage (doctorat, secrétaire)
- Nourchene Elleuch (maîtrise, trésorière)
- François Duranleau (maîtrise)
- Véronique Bouffard (maîtrise)
- Mohamed Amine Rouane Hacene (doctorat)
- Mohamed Mahmoud Ould Ebede (maîtrise)
- Hichem Sarraï (maîtrise)
- Fouad Soufiane Douzidia (maîtrise)
- Mohammed Allache (DESS)
- Sadreddine Sarray (DESS)
- Ambroise Ncho (maîtrise)
- Nabil Channouf (doctorat)
- Lakhdar Meliani (maîtrise)
- Mohamed Sabry (maîtrise)
- Youssef Kadri (doctorat)
- Emmanuel Blanchard (maîtrise)
- Nicolas Lewis (maîtrise)
- Luc Charest (doctorat)
- Etienne Bergeron (maîtrise)
- Jonathan Sydney Roc (maîtrise)
- Eloïm Gutierrez Cabrera (maîtrise)
- Bouazza Elbenani (doctorat)
- Amina Lamghari (doctorat)
- Anne Broadbent (maîtrise)

Compte rendu rédigé par Éric Lesage. Les entrées et sorties pendant l'assemblée expliquent les variations dans les suffrages.

1. Ouverture de l'assemblée (avec vérification du quorum)

L'assemblée est ouverte à 16 heures. La vérification du quorum et la prise des présences est effectuée par Éric Lesage. Le président d'assemblée est Jean-François Gagné et le secrétaire d'assemblée Éric Lesage.

2. Adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de l'assemblée précédente

L'ordre du jour proposé sur l'avis de convocation est amendé par proposition de Jean-François Gagné, secondé par Jonathan Sydney Roc, afin d'ajouter le point "Abolition des Beignes et café" comme point soumis à débat et adoption et afin de changer le point "Dossier des ordinateurs portables" d'un point soumis à débat et adoption en un point d'information.

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité sur proposition de François Duranleau, secondé par Étienne Bergeron.

Le procès-verbal de l'Assemblée générale précédente, soit celle du 27 septembre 2001, est adopté à l'unanimité sur proposition d'Éric Lesage, secondé par Étienne Bergeron.

3. Points d'information

3.1 Budget

Jean-François Gagné présente la situation financière de l'AEESDIRO :

====Budget AEESDIRO 2001-2002=====

Toutes les sommes sont en dollars canadiens.

Activité	Dépenses	Gains
Cotisations 2001-2002:		4249,35
Beignes et café:	764,96	
FCI 2001:	155,00	
Pizza A01:	255,47	

Bière et pizza H02:	331,76	
Bière et pizza E02:	348,19	
Vin et fromage A01:	896,98	175,00
Vin et fromage H02:	1222,98	105,00
Cabane à sucre H02:	665,20	185,00
Vente de bouteilles:		5,00
Administration:	57,00	
Frais bancaires:	12,75	
Intérêts:		1,63
Total:	4710,29	4720,98

Début de la session A2001:	2778,49
Bilan 2001-2002:	10,69
On devrait donc avoir:	2789,18

Début de la session A2002:	2847,06
Chèque non encaissé:	57,75
Ce qu'on a en réalité:	2789,31
Différence:	0,13

=====

Nicolas Lewis désire savoir si les frais pour le chèque non-encaissé est comptabilisé au budget. Jean-François Gagné lui répond que non.

3.2 Refonte des cours aux cycles supérieurs

Jean-François Gagné explique qu'une refonte des cours est attendue aux cycles supérieurs, afin en outre d'introduire davantage de cours. Il suggère la position d'augmenter le nombre de cours d'introduction partagés entre le baccalauréat et les cycles supérieurs, et d'ajouter des cours supplémentaires plus poussés sur ces sujets, accessibles aux cycles supérieurs seulement.

Sadreddine Sarray propose que les étudiants du DESS aient accès aux "cours avancés".

Jonathan Sydney Roc demande s'il y a suffisamment de professeurs-heures. Jean-François Gagné répond qu'il s'agit probablement de la meilleure utilisation possible de celles-ci. Luc Charest propose de dessiner un schéma de la proposition; Jean-François Gagné fait un tel schéma et termine le point d'information.

3.3 Dossier des ordinateurs portatifs

Jean-François Gagné explique qu'une ébauche de projet existe pour introduire l'emploi d'ordinateurs portatifs dans le programme de baccalauréat. Un point de discussion a été consacré à ce sujet lors de la dernière assemblée départementale, et une lettre a été envoyée pour expliquer la position de l'exécutif. Comme certains cours du baccalauréat ont aussi des étudiants des cycles supérieurs, les membres de l'association sont aussi touchés par cette mesure.

Jean-François Gagné explique que la position de l'exécutif a été d'être ouvert aux possibilités : l'association exprime des réserves quant à l'adoption d'un tel outil, mais n'est pas forcément contre. Bref, nous attendons qu'une vraie proposition étayée d'arguments soit développée par les instances départementales afin de l'analyser et d'exprimer une position sur un projet concret.

4. Points sujets à débat et à adoption

4.1 Augmentation des cotisations

Jean-François Gagné explique que l'AEESDIRO, si elle organise des activités similaires cette année, sera en déficit : premièrement, un budget insuffisant fut accordée à l'activité de Vin et fromage de l'automne dernier. Deuxièmement, pour le Bière et pizza de la rentrée 2001, la bière a été essentiellement comptabilisée dans l'année financière précédente ; le déficit anticipé est donc d'environ 300 \$. Très rapidement, cela va introduire un problème de liquidités étant donné que les cotisations sont maintenant perçues à la fin d'un trimestre, et que le budget trimestrialisé n'est pas tellement inférieur au montant disponible en banque.

Nicolas Lewis désire connaître combien de personnes sont membres de l'AEESDIRO. Éric Lesage lui répond qu'il n'y a pas moyen de connaître de façon certaine ce nombre ; mais selon les estimés, environ 250 à 280 personnes sont membres de l'association.

Jean-François Gagné propose, au nom de l'exécutif, l'augmentation des cotisations à 9,00 \$ par trimestre (auparavant 7,50 \$), dès le trimestre d'hiver 2003, conditionnelle à ce qu'il y ait au moins une personne qui soit élue à un poste de l'exécutif lors des élections. La proposition est secondée par Jonathan Sydney Roc et adoptée à l'unanimité.

4.2 Modification à la charte

Éric Lesage explique les principaux changements effectués à la charte, soit la réduction du nombre de personnes de l'exécutif en abolissant le poste de vice-président, et le fait qu'il n'y a plus de représentants directement élus à l'assemblée départementale et au comité des études, mais que ces tâches incombent maintenant à l'exécutif ou aux membres que celui-ci désigne.

Jean-François Gagné procède à la lecture de la charte; aucune question n'est posée. Aucun amendement n'est demandé.

Etienne Bergeron, secondé par Jonathan Sydney Roc, propose l'adoption de la charte telle que présentée et proposée par l'exécutif. Éric Lesage demande le vote. Le vote a lieu; 16 personnes sont pour, aucune contre. La nouvelle charte, datée du 12 septembre 2002, est donc adoptée à l'unanimité et remplace toute version antérieure.

4.3 Refonte des cours aux cycles supérieurs

L'assemblée est sollicitée par le président pour présenter une position dans le cadre du dossier en rubrique.

Jean-François Gagné, secondé par Etienne Bergeron, propose "qu'il y ait davantage de cours partagés entre le baccalauréat et les cycles supérieurs et qu'il existe des cours avancés aux cycles supérieurs dans les mêmes sujets. Ces derniers n'auraient pas de prérequis formels, mais les professeurs auraient la liberté d'assumer que la matière du cours d'introduction aurait déjà été assimilée". La proposition est adoptée à l'unanimité.

Fouad Soufiane Douzidia, secondé par Etienne Bergeon, propose "d'augmenter le nombre de cours dans le bloc "A", soit les cours avec crédits obligatoires à la maîtrise; par exemples: théorie de l'information, théorie des langages, cryptographie, recherche d'information et optimisation 3". La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.4 Abolition des Beignes et café

Éric Lesage explique que le but de ce point est pour l'exécutif d'obtenir l'avis de l'assemblée réunie sur la pertinence de continuer cette activité. Le vote ne lierait pas définitivement l'exécutif, en outre si celui-ci a des raisons de croire que l'activité devrait ultérieurement être reprise ou abandonnée.

Jean-François Gagné explique que la popularité de l'activité des Beignes et café semble être faible, avec en moyenne cinq participants par semaine. Après discussion où il est fait

mention que la publicité de cette activité semble insuffisante, Jean-François Gagné, secondé par Jonathan Sydney Roc, propose l'abolition des beignes et café. Puisque le point semble contentieux, Jean-François Gagné demande le vote. Huit personnes s'expriment en faveur de la proposition et dix contre. L'activité des Beignes et café n'est donc pas abolie.

5. Élections

Éric Lesage, secondé par Jonathan Sydney Roc, propose Jean-François Gagné comme président d'élections. Aucune opposition ne se manifeste.

Président

Nicolas Lewis se présente comme président. Il est élu à 18 contre 1.

Secrétaire

Véronique Bouffard se présente comme secrétaire. Elle est élue à 19 contre 1.

Trésorier

Hichem Sarraï et Mohamed Amine Rouane Hacene se présentent comme trésorier. Les deux candidats font chacun leur tour une allocation.

Hichem Sarraï obtient 11 votes, Mohamed Amine Rouane Hacene en obtient 8. Hichem Sarraï est donc élu comme trésorier.

Responsable social (conseil élargi)

Etienne Bergeron se présente comme responsable social. Il est élu à 17 contre 3.

Responsable culturel (conseil élargi)

Sadreddine Sarray se présente comme responsable culturel. Il est élu à 20 contre 0.

Responsable sportif (conseil élargi)

Youssef Kadri se présente comme responsable sportif. Il est élu à 21 contre 2.

6. Varia

Jean-François Gagné recommande aux membres de ne pas faire acheminer leur courrier au département, étant donné le manque de fiabilité dans le traitement du courrier.

7. Clôture

Jean-François Gagné, secondé par François Duranleau, propose la clôture de l'assemblée. Le point est adopté à l'unanimité.